

Ecole maternelle de la Chevalerie
1 bis rue des Charrons
28230 Droue-sur-Drouette
e-mail : ec-mat-la-chevalerie-droue-sur-drouette-28@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du 3ème conseil d'école
Vendredi 10 juin 2016, 18h30

Présents :

Madame BONVIN, Vice-Présidente du syndicat intercommunal,
Monsieur ABELANET, Président du Syndicat intercommunal de La Chevalerie,

L'équipe enseignante :

Madame CHELIN, Madame TURPIN, Madame MARC, Mme BAUMONT, Melle LESIEUR, enseignantes.
Monsieur MAGNAC, Directeur.

Les représentants des parents d'élèves élus :

Madame DU SONG, Madame POURNIN et Madame HURON, M. LEROY.

Excusés :

Madame FERANT, Inspectrice de l'Education Nationale chartres IV,
Monsieur RITTNER, Conseiller Municipal Vie scolaire Epernon, Syndicat intercommunal,
Monsieur GERARD, Maire de Droue-sur-Drouette,
Monsieur LELOUREC, CCVD,
Madame VINCENT, représentante des parents d'élèves.

Point sur la semaine du 30 mai au 3 juin 2016 : inondations et fermeture de l'école :

Le mardi 31 mai 2016, nous constatons une montée rapide des eaux de la Drouette, dès 8h15, elle déborde sur la route, rue des charrons. La gendarmerie et M. Abelanet sont prévenus. Vers 9h45, nous constatons que l'évacuation des eaux usées ne se fait plus, ce qui indique que le réseau est saturé. Vers 10h, nous nous consultons avec Mme Gicquel, Directrice de l'élémentaire, nous décidons de demander à M. le Maire de Droue-sur-Drouette de prendre une décision sur une éventuelle fermeture de l'école. A 10h15, M. le Maire nous indique qu'il décide de fermer l'école (arrêté municipal pour le 31/05 et le 1^{er}/06) afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels. Nous décidons de prévenir les familles par téléphone et de procéder à la mise en sureté des élèves.

Mme FERANT, IEN de chartres IV, est informée.

Les familles sont très réactives puisqu'à 12h, à la restauration scolaire, il ne reste que dix élèves pris en charge par la communauté de communes durant ce temps. A 13h35, il ne reste que 3 élèves, nous quittons la maternelle pour l'élémentaire. Pendant le temps de la restauration scolaire, les ATSEM et les enseignants mettent en sureté les biens (mise en hauteur des meubles, arrêt des appareils électriques ...)

A 14h30, nous évacuons le groupe scolaire pour l'école élémentaire la Billardière en mini bus (de l'amicale d'Epernon). Cette évacuation a été menée par M. Lelourec.

A 16h, il ne reste plus d'enfant de maternelle et moins de 10 élèves de l'élémentaire. Ils sont confiés au périscolaire, les animateurs intervenant à la chevalerie sont venus à la Billardière.

Mercredi 1^{er} juin 2016 : je me rends à 8h45 à l'école pour m'assurer qu'il n'y a pas d'élèves. Nous constatons avec Mme Gicquel, M. Abelanet et M. Gerard les dégâts : l'eau est entrée dans l'école maternelle (environ 5 cm). Il n'y a pas de dégâts importants.

M. le Maire de Droue nous indique qu'il prolonge l'arrêté municipal de fermeture des locaux jusqu'au vendredi 3 juin 2016 inclus. L'école rouvrira ses portes le lundi 6 juin 2016.

Jeudi 2 juin, les ATSEM, les enseignants, un service civique et un emploi jeune de la mairie nettoient l'école (vidage, nettoyage, désinfection des sols, aération).

Vendredi 3 juin : aération des locaux et rangement par l'équipe des ATSEM..

Lundi 6 juin : l'école est complètement fonctionnelle et ouvre ses portes aux familles.

Je remercie l'ensemble des acteurs intervenus pendant ces événements (les enseignantes, les ATSEM, les agents des municipalités, les élus, la CCVD et les familles pour leur soutien).

- **Effectifs de la rentrée 2016/2017,**

Au 7 juin 2016 voici les effectifs pour la rentrée 2016/2017 :

- 57 PS,
- 43 MS,
- 41 GS,

Soit 141 élèves, soit une moyenne de 28,2 élèves par classe.

Depuis le précédent conseil d'école, 9 futures MS ont été contactées pour intégrer la classe enfantine de Louis Drouet qui devient donc une MS/GS (25 ou 26 élèves). Ce qui a pour conséquence de baisser de 2 élèves/classe la moyenne de la maternelle la chevalerie.

Les effectifs sont toujours en augmentation par rapport à 2015/2016 mais celle-ci est moins forte qu'initialement prévue. A la rentrée nous compterons 16 élèves de plus, essentiellement des GS, ce qui rééquilibre les niveaux.

- **Organisation retenue pour l'année 2016/2017,**

A ce jour, nous pensons nous diriger vers la répartition suivante:

- 28 PS,
- 29 PS,
- 28 MS,
- 28 GS,
- 15 MS + 13 GS.

Les deux enseignants des PS feront du décloisonnement avec les MS de la classe à double niveaux et les GS de section pure afin d'alléger les enseignants l'après-midi (pendant la sieste des PS).

- **Bilan de l'année,**

L'école a participé à :

- Cinématernelle en janvier,
- Bal à l'école, même Song, en mars,
- Rencontres en chantant, en avril,
- Au camp indien, fin mai,

L'école n'a pas participé au maternathlon cette année en raison des inondations mais se rattrapera en fin d'année avec une journée sport à l'école entre classes (avec pique-nique). La classe de maternelle de l'école Louis Drouet participera à cet évènement.

L'école applique les nouveaux programmes depuis la rentrée, l'ensemble des classes met en place des ateliers autonomes, les programmations communes en langage sont établies, un nouveau carnet de suivi a été construit par le conseil des maîtres et est en cours de validation par IEN.

- **Travaux,**

Travaux réalisés :

- réparation du soubassement du grillage qui longe la Drouette

Travaux demandés :

Extérieur :

- réparation de la barrière du jardin côté Drouette,
- installation d'un panneau « stationnement réservé aux personnels de l'école » sur le grillage du parking, rue des charrons,
- élargissement des chemins de la cour de récréation,
- vérification et réparations des plafonds des auvents de l'école (côté Drouette)
- vérification et réparations du toit de l'école, fuites du toit dans les WC intérieurs et dans l'atelier (pâquerette/tournesol).
- Vérification du toit du préfabriqué (une fuite récurrente),
- installation des plinthes dans l'entrée du préfabriqué,
- repeindre les jeux au sol dans la cour,
- vérification de toutes les serrures et entretien de celles-ci,
- mise en place de panneaux pour faire ralentir les automobilistes le long de la rue des charrons.

Intérieur :

- vérification, réparation ou installation de protections anti-pince doigts sur les portes de l'école (intérieures et extérieures)n'en n'ayant pas,
- système de bandes magnétiques et aimants pour l'affichage des travaux des élèves. Ce système a été installé mais il ne couvre pas la totalité des besoins en affichage. Certaines zones n'ont pas été équipées.
- vérification des systèmes d'éclairage et réparation si nécessaire (ampoules, néons etc...),
- nettoyage des bouches d'aération de l'école (les atsem ne peuvent le faire qu'avec un matériel adapté, par ex. long balai)
- réparation de la climatisation/chauffage de la salle de gym,
- petits travaux dans les classes : pose d'étagères dans la classe des tournesols, pose de planchettes dans un meuble des pâquerettes, réparation d'un meuble dans la classe des coquelicots.

- **Questions des parents d'élèves élus :**

- o *un courrier a été adressé à quelques familles afin de leur proposer que leurs enfants de PS poursuivent leurs scolarités à l'école primaire Louis Drouet dans une classe de MS/GS: quel retour?*

Les locaux seront-ils adaptés à des MS?

Organisation des récréations pour cette classe ?

Mme BONVIN explique que, compte tenu de la forte augmentation des effectifs de l'école, une solution a été envisagée par la municipalité d'Epéron : contacter les familles des futures MS qui seront concernées par l'intégration en GS sur l'école de Louis Drouet. La municipalité a contacté en priorité les familles ayant déjà une fratrie en élémentaire ou celles habitant très proche.

A ce jour, 9 familles ont répondu favorablement.

Mme BONVIN annonce que les locaux seront réadaptés à l'âge des élèves de la classe :

- en donnant plus de locaux (une seconde classe sera mise à disposition),
- en prévoyant du matériel adapté (mobilier adapté, lit de repos...),
- en aménageant la cour de récréation : installation d'un jeu de cour (qui sera, par la suite installé dans la nouvelle école maternelle), achat d'une dizaine de vélos, achat de jeux de cour.

Mme BONVIN assure que tous les efforts nécessaires seront faits pour bien accueillir les MS l'année prochaine.

- o *le stationnement est toujours complexe dans la rue des charrons.
Au vu du nombre croissant d'élèves inscrits cela va être encore plus compliqué à la rentrée prochaine.
La mairie a-t-elle avancé sur cette problématique? Les travaux d'aménagement annoncés au précédent conseil sont-ils prévus? Si oui, quand ?*

Le Syndicat intercommunal a fait faire un devis pour aménager la rue des Charrons entre le pont et l'école élémentaire et afin de créer une vingtaine de places de parking à durée limitée. Le coût de ce projet étant trop important, celui-ci n'a pas pu être inscrit au budget de cette année. M. ABELANET explique qu'il le représentera l'année prochaine mais qu'il se renseignera sur les effectifs et sur l'ouverture de l'école maternelle Louis Drouet. Il continue l'exploration de toutes les pistes pouvant améliorer les conditions de circulation et de stationnement.

En attendant les représentants des parents indiquent que le stationnement pourrait déjà être à durée limitée.

- o *qu'en est-il de la construction de la maternelle Louis Drouet ?*

Mme BONVIN indique que toutes les entreprises ont été choisies et que les travaux débuteront début juillet. La durée des travaux devrait être d'un an. Une rentrée pourrait avoir lieu en septembre 2017. Cependant, Mme BONVIN indique qu'il est plus probable que l'intégration dans les locaux des 3 classes maternelles prévues intervienne en septembre 2018. Ce qui implique que l'école maternelle de la Chevalerie continuera encore pendant deux années scolaires à accueillir les élèves de deux secteurs.

- *la fête d'école: des parents trouvent dommage qu'il n'y ait pas de spectacle de fin d'année. Pourquoi priver les parents de ce moment?*

L'équipe enseignante ne souhaite pas faire de spectacle en cette fin d'année. Les élèves ont participé au concert des rencontres en chantant aux Prairiales d'Epéron en avril, les parents ont pu assister à une représentation des leurs enfants sur une scène. Cependant les enseignants peuvent s'investir dans la fête de l'école en participant le jour J.

- *les parents (et les enfants) ont fortement apprécié l'animation du camp indien. Pour la classe des Tournesols qui n'a pas pu faire la veillée, est-ce qu'il y aura une veillée de remplacement?*

L'école a été très satisfaite de la prestation de l'association croc blanc et du camp indien. Nous envisageons déjà de les faire intervenir encore dans l'école dans les années à venir.

La veillée de remplacement pour la classe des Tournesols aura lieu le lundi 13 juin de 19h45 à 21h.

- *la fête des pères et des mères: beaucoup d'incompréhension de parents sur le choix de ne rien faire et de le substituer par "une fête des parents".*

Dans un souci de ne pas créer de situations qui peuvent être difficiles pour certains enfants, le conseil des maîtres a décidé de ne pas faire de cadeaux pour ces deux fêtes. Cependant les élèves ont réalisé une production pour la fête des parents du mercredi 8 juin 2016.

Le conseil des maîtres rappelle que les cadeaux des fêtes des pères et des mères n'est pas et n'a jamais été du ressort de l'école.

Il est possible que l'année prochaine l'école ne fasse pas de fête des parents.

- *Périscolaire : quels effectifs pour l'encadrement des enfants à la rentrée prochaine? Des parents font part que parfois les animatrices parlent de façon sèche et inappropriée aux enfants.*
- *Gouter: plusieurs parents se plaignent qu'il y a trop souvent du pain, et trop peu de fruit. Les gouters ne sont pas très variés.*

Voici les réponses de M. LELOUREC concernant ces deux questions (transmises par mail) :

- « Les effectifs d'animateurs en périscolaire sont les suivants : 1 animateur pour 10 enfants. Quel que soit le nombre d'enfants accueillis, nous sommes contraints par la législation en vigueur de nous y soumettre, ce qui est le cas dans tous les accueils périscolaires du Val Drouette.
- Le pain frais, livré chaque jour par la boulangerie, est la composante principale du goûter dans tous les accueils périscolaires. L'accompagnement, beurre, confiture, fromage, chocolat, pâte à tartiner, fruit, change chaque jour. De plus des gouters à thème sont organisés régulièrement par les animateurs.
- Si des familles remarquent que des animateurs s'expriment de manière inappropriée, ils doivent en faire part immédiatement au directeur de la structure ou bien en informer la communauté du Val Drouette par mail ou courrier en citant précisément les faits. »

Dominique MAGNAC.